

FONDS À RISQUE MOYEN DE PORTLAND (À COURT TERME ET DE CROISSANCE)

(au 31 juillet 2021)

	Date de création de la série	Valeur liquidative par part (au 31 juillet 2021)	Distribution mensuelle	RENDEMENT (au 31 juillet 2021)					
				3 mois	6 mois	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis la création*
Portland Focused Plus Fund – série A	31 mars 2016	88,1588 \$	-	(2,7 %)	14,9 %	65,2 %	27,2 %	22,0 %	22,4 %
Portland Focused Plus Fund – série F	31 mars 2016	90,3396 \$	-	(2,4 %)	15,5 %	66,8 %	28,6 %	23,3 %	23,7 %
Portland Private Income Fund – série A	28 févr. 2013	46,3407 \$	0,3333 \$	2,5 %	4,6 %	9,8 %	7,0 %	7,1 %	7,5 %
Portland Private Income Fund – série F	7 janv. 2013	47,8794 \$	0,3750 \$	2,8 %	5,2 %	11,1 %	8,2 %	8,3 %	8,8 %

OBJECTIF ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Compte tenu de la nature des composantes sous-jacentes de ce portefeuille, la distribution cible¹ est de 5,4 % par année.

Portland Private Income Fund

Les placements de base du Portland Private Income Fund sont les suivants :

- Prêts hypothécaires privés administrés par : MarshallZehr Group Inc. (« MarshallZehr »)
- Prêts commerciaux privés gérés par : Crown Capital Partners Inc. (Crown Capital Partner Funding, LP) et des sociétés d'expansion des affaires établies aux États-Unis
- Les placements en infrastructures comprennent Crown Capital Power Limited Partnership, Brookfield Super-Core Infrastructure Partners (NUS) L.P., Brookfield Infrastructure Fund IV et Portland Global Energy Efficiency and Renewable Energy Fund LP
- Prêts du segment maritime par l'entremise du EnTrust Global Blue Ocean Fund

Les placements sont constitués de prêts hypothécaires garantis, de prêts et de capitaux participatifs assortis de clauses restrictives. Les placements sont généralement de courte durée, allant de six mois à cinq ans. Les liquidités peuvent être gérées en investissant dans des titres publics productifs de revenus complémentaires. La répartition du capital investi entre les prêts hypothécaires, les prêts commerciaux et les autres occasions complémentaires relève du gestionnaire.

La catégorie de parts privilégiées constitue une source d'emprunt additionnelle pour le Portland Private Income Fund. Le Portland Private Income Fund peut, à l'occasion, prélever des fonds à même l'émission de parts privilégiées ou effectuer un emprunt auprès d'une banque, d'un courtier principal, du gestionnaire ou des membres de son groupe représentant jusqu'à 25 % de l'actif total du Portland Private Income L.P. En raison de la restriction d'emprunt de 25 % de l'actif total du Portland Private Income L.P., les parts privilégiées du Portland Private Income Fund bénéficient d'un ratio de couverture par l'actif de 4x ou plus sur les placements.

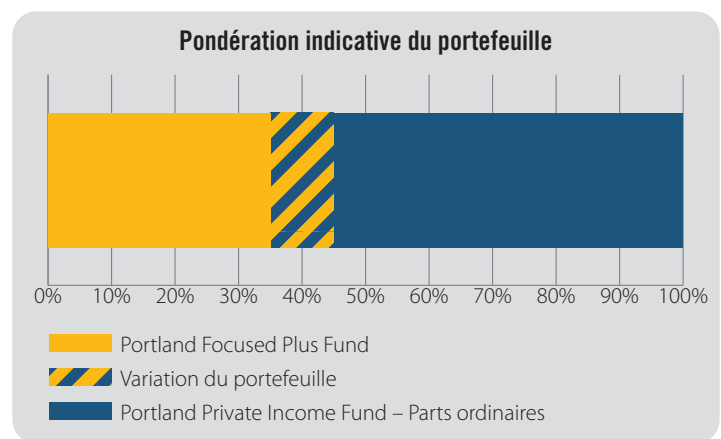
	Parts ordinaires		Parts privilégiées	
	Série A	Série F	Série AP	Série FP
Frais de gestion ²	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Commission de suivi	1 %	-	1 %	-
Distribution cible ³	8 %	9 %	Taux préférentiel	Taux préférentiel + 1 %
Distribution annuelle actuelle ⁴	4,00 \$	4,50 \$	0,245 \$	0,345 \$
Frais de rachat	Dans les 18 mois : 5 %; dans les 19 à 36 mois : 2 %		Aucuns	
Risque	Moyen		De faible à moyen	

Portland Focused Plus Fund

Le Portland Focused Plus Fund a recours aux techniques de base suivantes :

1. Concentration des placements dans un nombre limité de positions acheteur sur titres
2. Effet de levier par l'achat de titres sur marge

Le Portland Focused Plus Fund n'a aucune restriction géographique, sectorielle, de catégorie d'actif ou de capitalisation boursière. Il n'a pas non plus de restriction quant au pourcentage de sa valeur liquidative pouvant être investi dans les titres d'un seul émetteur.



FONDS À RISQUE MOYEN DE PORTLAND (À COURT TERME ET DE CROISSANCE)

(au 31 juillet 2021)

 **Conseils
en placements
Portland™**
Achetez. Conservez. Et Prospérez™

 **Conseils en placements Portland Inc.**

 **portlandinvestmentcounsel**

 **Conseils en placements Portland Inc.**

 **@PortlandCounsel**

* Annualisé

1. Le gestionnaire se réserve le droit de modifier les distributions annuelles cibles à sa discrétion.
2. Reportez-vous à la notice d'offre pour obtenir des renseignements détaillés sur les frais.
3. La distribution cible, de 8 % pour la série A et de 9 % pour la série F, est versée annuellement en fonction de la valeur liquidative initiale par part de 50,00 \$, laquelle devrait être entièrement financée, versée mensuellement, après déduction des frais d'administration des prêts hypothécaires et des frais de gestion des placements spécialisés, des frais de gestion, des commissions de suivi et des charges. Le taux de distribution des séries AP et FP est revu chaque trimestre. Le taux préférentiel est fondé sur le taux préférentiel de la Banque Royale du Canada. Au 1^{er} avril 2020, le taux de distribution pour les séries AP est de 2,45 % et pour les séries FP, de 3,45 %.
4. Le taux de distribution indiqué est en date du 1^{er} avril 2020.

Ce programme de placements peut comporter des frais. Les taux de rendement indiqués sont les rendements annuels composés historiques totaux et ne comprennent pas les frais. Les rendements des placements ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et le rendement antérieur ne se répétera pas forcément.

La tolérance au risque mesure le degré d'incertitude qu'un investisseur peut accepter relativement aux fluctuations de la valeur de son portefeuille. La tolérance au risque d'un investisseur dépend en grande partie de sa situation financière personnelle, notamment de son horizon temporel, de ses besoins en liquidités, de la taille de son portefeuille, de ses revenus, de ses connaissances en matière de placements et de son attitude face aux fluctuations des prix. Les clients devraient effectuer uniquement des placements qui conviennent à leur tolérance au risque individuelle.

Les renseignements fournis dans cette communication doivent être considérés seulement comme des renseignements de nature générale et ne doivent aucunement être considérés comme des conseils de placement ou financiers. Les investisseurs doivent consulter leur représentant en services financiers avant de décider si ce mandat est un placement approprié pour eux. Toute référence à une société est fournie à titre d'illustration seulement; elle ne constitue d'aucune façon une recommandation d'achat ou de vente et n'est pas nécessairement une indication de la façon dont le portefeuille d'un mandat Portland investit. Tout a été mis en œuvre pour assurer la plus haute exactitude des renseignements fournis. Ces renseignements sont considérés comme fiables au moment de la publication. Tous les renseignements sont susceptibles d'être modifiés de temps à autre et sans préavis. Un consentement est indispensable pour toute reproduction, en tout ou en partie, de ce document, et de ses images et concepts. PORTLAND, CONSEILS EN PLACEMENTS PORTLAND et le logo de la tour à l'horloge sont des marques déposées de Portland Holdings Inc. utilisées sous licence par Conseils en placements Portland Inc. ACHETER. CONSERVER. ET PROSPÉRER. est une marque déposée d'AIC Global Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375 Kerns Road, Suite 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 Tél. : 1 888 710-4242 • Téléc. : 905-319-4939 • www.portlandic.com • info@portlandic.com